

Éditorial

Autor(en): **Tschanz, Pierre-André**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **19 (1992)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

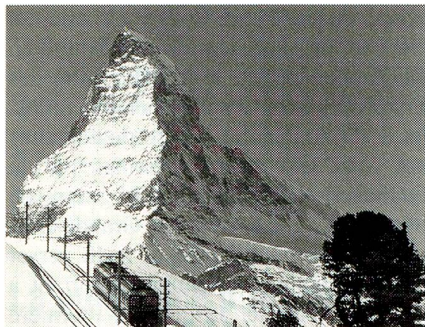
SOMMAIRE

Forum

Les bons offices de la Suisse **4**

Dossier

La Suisse dans la presse étrangère **11**



Mosaïque

Jeux paralympiques: succès suisses **16**

Page de couverture:

Un contingent suisse de casques bleus constituerait un «perfectionnement» de la politique des bons offices suivie ces dernières années. Photo: soldats des Nations Unies en juillet 1992 près de Sarajevo. (Photo: KeyColor)

I M P R E S S U M

La Revue Suisse, qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 19^e année en allemand, en français, en italien, en anglais et en espagnol, en plus de 20 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 286 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.

Rédaction: René Lenzin (RL), Secrétariat des Suisses de l'étranger (responsable); Heidi Willumat (WIL), Service des Suisses de l'étranger, DFAE; Pierre-André Tschanz (PAT), Radio Suisse Internationale; Giuseppe Rusconi (RUS), Rédacteur du Palais fédéral; Jacques Matthey-Doret (JMD), Radio-Télévision Suisse Romande. Rédactrice des Communications officielles: Anne Gueissaz (GUA), Service des Suisses de l'étranger, DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: Michel Niquille.

Editeur/Siège de la rédaction/Publicité: Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16, tél. 031 44 66 25, fax 031 44 21 58, CCP 30-6768-9. Impression: Buri Druck AG, CH-3001 Berne.

« La Suisse est parvenue, au fil des siècles et jusqu'à aujourd'hui, à se tenir à l'écart des conflits et des guerres. Leur cohésion, leur prospérité et la paix, les Suisses les doivent à quelques vertus – comme leur volonté d'indépendance et leur neutralité permanente et armée – à leur relief et à la bonne fortune; mais aussi à leur volonté de servir la cause de la paix et de rechercher des solutions pacifiques aux conflits et aux différends. Toutes ces vertus sont essentielles pour un petit pays comme la Suisse; elles lui permettent d'avoir une voix – parfois de se faire entendre – dans la communauté des nations. L'originalité et l'imagination compensent le défaut de puissance.

Depuis trois ans, la guerre froide appartient au passé et la communauté des nations a commencé d'écrire l'histoire de la coopération. La Suisse doit s'adapter à ce nouveau monde. Ses particularismes sont-ils encore des vertus? La neutralité permanente et armée est devenue suspecte. L'étranger la considère comme une façade pour masquer l'absence de solidarité. Comment comprendre en effet qu'un Etat démocratique, attaché au respect des droits de l'homme et à la prééminence du droit se tienne à l'écart de la communauté des nations qui œuvre au triomphe de ces valeurs précisément?

La Suisse, c'est vrai, n'est toujours pas membre de l'ONU. Mais cela ne l'empêche nullement de s'engager intensément dans les activités onusiennes: elle a été le premier Etat du monde à appliquer l'embargo contre l'Irak; on l'a retrouvée en tête des Etats à appliquer les sanctions contre la Serbie; elle participe à l'effort d'aide internatio-

nale en faveur de l'Europe centrale et orientale; elle met son territoire à disposition pour les négociations de paix dans l'ex-Yougoslavie; elle a mis une unité médicale à disposition de l'ONU au Sahara occidental, ainsi qu'en Namibie précédemment; elle prépare la création d'un contingent de casques bleus pour les opérations de maintien de la paix de l'ONU ou de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Quelques exemples parmi d'autres, qui démontrent que la Suisse n'a pas de déficit de solidarité.

La Suisse doit-elle changer de vertus, abandonner sa neutralité permanente et armée et ses autres particularismes? La paix et la coopération y gagneraient-elles? La neutralité ne menace personne. Elle sert la paix et facilite la participation à des opérations de paix, ainsi que les activités de bons offices de la Suisse – qui sont au centre de ce numéro.

Ses vertus – neutralité, disponibilité, bons offices, promotion de solutions pacifiques aux conflits – la Suisse ne les cultive pas par pur idéalisme, mais parce qu'elles sont dans son propre intérêt; dans l'intérêt de notre stabilité intérieure, de notre sécurité, de notre prospérité et de notre image. Et les Suisses y sont profondément attachés. Alors pourquoi l'ordre nouveau dans le monde et en Europe ne pourrait-il s'accommoder de ces quelques particularismes? La paix ne saurait se concevoir sans tolérance de la diversité.



PA Tschanz
Pierre-André Tschanz